



Garantie

logiflex

Garantie et politique de remplacement et de retours

Garantie

Logiflex garantit à l'acheteur original que les produits Logiflex sont exempts de tout défaut de conception, de matériau ou de main d'œuvre pour la durée de vie du produit. Applicable à compter de la date de facturation au distributeur, la garantie est valide seulement pour les produits achetés neufs auprès d'un distributeur autorisé Logiflex, et ce, tant que l'acheteur original en demeure propriétaire. La période de garantie sera réduite proportionnellement si les produits sont utilisés sur une période excédant l'équivalent d'un quart de travail de 40 heures/semaine.

Applicable uniquement lors d'un usage normal du produit, la garantie se limite à la réparation ou au remplacement de la pièce abîmée, et ce, au libre choix de Logiflex. Toutes pièces de remplacement seront expédiées à l'adresse originale de livraison. Le transport et la main d'œuvre ne sont pas couverts par la garantie. L'acheteur, en acceptant le produit à sa livraison, accepte ces conditions.

Garantie à vie limitée : Access, Knockout, Level, Logilife, Manhattan, Millenium, Réception, Tables (Conferences, Occasionelles, Multimedias), Xtension, Casiers et les tables Opal.

Garantie 1 an : Cake

Garantie 5 ans : Academic, Salto et les fauteuils Opal.

Garantie 10 ans : Chaises et Fauteuils.

Elevation Plus: Garantie à vie limitée, avec une restriction de 5 ans sur la base, le mécanisme, les moteurs et le contrôleur.

Volt: Garantie à vie.

Cette garantie ne s'applique pas aux bris et aux défauts résultant :

- D'une usure normale du produit pouvant survenir avec le temps;
- D'une négligence, d'une utilisation abusive ou d'un accident;
- De modifications, d'ajouts ou de réparations par des méthodes non approuvées par Logiflex;
- D'une location faite à des tiers;
- Des propriétés naturelles des matériaux;
- Pour les cuirs : des défauts normaux du cuir, tels que, cicatrices, marques, différence de teinte dans la même peau et entre différentes peaux;
- D'une exposition au soleil ou à des environnements avec des températures/humidité extrêmes;
- Des dommages causés par un transporteur durant le transport, en cours de stockage ou durant la livraison, ou par un installateur.

Cette garantie exclut ce qui suit :

- Les pièces et les matériaux fournis par le client (COM);
- Les finis spéciaux appliqués aux produits Logiflex;
- L'appariement des couleurs et des grains de bois qui peuvent différer en raison du caractère naturel du bois;
- Les produits non standards des collections Logiflex;
- Les produits dont l'installation ou l'utilisation seraient contraires aux directives de Logiflex;
- Les ampoules et les régulateurs de puissance.

Restrictions :

- Garantie de 1 an sur les composantes électriques;
- Garantie de 5 ans sur les quincalleries et composantes mobiles telles que: roulettes, mécanismes de sièges, coulisses, charnières, serrures, niveleurs;
- Garantie de 5 ans sur les pièces en uréthane et les composantes en bois;
- Garantie de 5 ans sur les tissus stock.
- Garantie de 1 an sur les tissus encartés ou achetés par Logiflex chez un partenaire de tissu.

En raison de l'évolution constante des lignes de produits, Logiflex vous encourage à consulter les mises à jour au logiflex.ca.

l o g i f l e x

1235 St-Roch N., Sherbrooke QC J1N 0H2 Canada
T : 1.877.864.9323 | F : 1.800.474.7830 | logiflex.ca



Garantie et politique de remplacement et de retours (suite)

Politique de remplacement et de retours - Plaintes transport

Cette politique est appliquée pour les retours et remplacements de produits Logiflex.

Si l'expédition est port payé (FOB destination):

1. Dommages cachés – Si le distributeur n'a pas indiqué sur le bon de livraison que la boîte était endommagée et que l'expédition était port payé (FOB destination) :
 - a. Logiflex remplacera ou réparera la composante endommagée.
 - b. Le distributeur ira installer la composante de remplacement à ses frais. Toute demande de frais liés au remplacement, comme des coûts de main-d'œuvre ou de transport, sera refusée.
 - c. Le transporteur expédiera sans frais la composante de remplacement.
2. Produit endommagé dans le transport – Si le distributeur a indiqué sur le bon de livraison que la boîte était endommagée et que la commande était expédiée port payé (FOB destination) :
 - a. Logiflex remplacera la composante endommagée.
 - b. Le distributeur ira installer la composante de remplacement à ses frais. Toute demande de frais liés au remplacement, comme des coûts de main-d'œuvre ou de transport, sera refusée.

Si l'expédition est port dû (FOB Sherbrooke):

3. Dommages cachés – Si le distributeur n'a pas indiqué sur le bon de livraison que la boîte était endommagée et que la commande était expédiée port dû (FOB Sherbrooke).
 - a. Toute demande de remplacement sera refusée.
 - b. Logiflex pourra produire la composante de remplacement et donner un escompte substantiel.
 - c. Le distributeur est responsable du transport de la composante endommagée et de la composante de remplacement en provenance et à destination de Logiflex.
4. Produit endommagé lors du transport – Si le distributeur a indiqué sur le bon de livraison que la boîte était endommagée et que la commande était expédiée port dû (FOB Sherbrooke):
 - a. Toute demande de remplacement sera refusée.
 - b. Logiflex pourra produire la composante de remplacement et donner un escompte substantiel.
 - c. Le distributeur est responsable du transport de la composante endommagée et de la composante de remplacement en provenance et à destination de Logiflex.
 - d. Le distributeur devra faire une réclamation à son transporteur directement.

Exclusions

Les produits suivants sont exclus de la politique, et toute demande de remplacement en raison de dommages cachés (*concealed damage*) sera refusée :

- Meubles sur palettes, comme les fauteuils.
- Meubles avec cadres de protection (*crates*), comme les produits Monochrom ou Volt.

En raison de l'évolution constante des lignes de produits, Logiflex vous encourage à consulter les mises à jour au logiflex.ca.

l o g i f l e x

1235 St-Roch N., Sherbrooke QC J1N 0H2 Canada
T : 1.877.864.9323 | F : 1.800.474.7830 | logiflex.ca

